

zome de ce *Lecidea* appartient au type normal et ne saurait constituer une variété.

Ma conclusion est que le *Rhizocarpon Asteriscus* Fl. fr. n'est point un Lichen, mais une Byssacée à genre indéterminé. Je le restitue au néant, dont il n'aurait pas dû sortir.

NOTE SUR L'OROBANCHE-DU-LIERRE, par **M. BOUTEILLE**.

(Magny-en-Vexin, 21 juin 1862.)

J'ai déjà eu l'honneur d'adresser à la Société quelques renseignements sur un semis d'Orobanche-du-Lierre (*Orobanche Hederæ* Vauch.), qui lui ont été communiqués dans la séance du 11 novembre 1859 (1). Je viens encore aujourd'hui lui demander la permission de revenir un instant sur le même sujet, persuadé d'avance de la bienveillance qu'elle voudra bien accorder à la note que je lui adresse.

Je disais, dans ma première communication, que, par suite d'un semis de graines d'Orobanche-du-Lierre, récoltées dans le parc du château de la Roche-Guyon, j'avais obtenu, après *trois ans* d'attente, une douzaine de pieds de cette Orobanchée qui s'étaient développés sur les racines d'un Lierre où je les avais semés. Mais, depuis cette époque, je n'avais plus vu végéter ma plante parasite les deux années suivantes, et je désespérais même de la revoir, quand, à mon grand étonnement, je viens d'avoir la satisfaction d'en trouver plusieurs beaux échantillons, avec d'autres plus jeunes, sur le même Lierre qui avait déjà servi de nourrice à ceux de l'année 1859. La Société sait aussi que, dans la séance du 11 février de la même année, notre savant confrère M. Passy l'avait déjà entretenue d'un semis du même parasite (2), et que les graines n'avaient donné signe de vie que la quatrième année, ce qui diffère peu de ce qui s'est passé sous mes yeux.

Il paraît qu'à Gisors, comme ici, les Orobanches n'ont pas reparu les deux années suivantes; mais aujourd'hui j'ignore si de nouveaux pieds se sont montrés depuis peu chez M. Passy. Il résulte de ces observations que l'Orobanche-du-Lierre est une espèce *annuelle*, et que c'est à tort qu'elle est indiquée comme vivace dans toutes les Flores que j'ai pu consulter. Je ne connais que notre confrère M. Lecoq qui la croie annuelle (voy. *Ét. géogr. bot. Eur.* t. VII, p. 565).

Quant aux graines, elles paraissent avoir besoin de subir une incubation de trois années avant de se développer. C'est ce qui résulte de ce qui s'est passé ici, puisque mon premier semis, fait en 1856, n'a donné des Orobanches

(1) Voyez le Bulletin, t. VI, p. 721.

(2) *Ibidem*, p. 85.

qu'en 1859, et que les graines provenant de ces dernières n'ont levé que dans le courant du mois de juin 1862.

M. Duchartre rappelle les observations faites par Vaucher sur la germination des Orobanches. Il fait remarquer que, d'après ces observations, les Orobanches végètent quelquefois pendant deux ou trois ans avant d'émettre une tige florifère, ce qui explique pourquoi ces plantes ne paraissent germer que plusieurs années après avoir été semées, ainsi que le croit M. Bouteille.

M. Bernard Verlot, chef de l'école de botanique du Muséum d'histoire naturelle, dit qu'il sème tous les ans l'*Orobanche ramosa* sur le Chanvre, que le parasite se développe la même année, fructifie en août et ensuite se dessèche complètement.

M. J. Gay cite un certain nombre de plantes, et notamment des Narcisses, dont les graines ne lèvent qu'après une ou plusieurs années.

M. A. Jamain dit qu'il a semé plusieurs fois des graines de *Linum grandiflorum*, belle espèce originaire d'Algérie, et que les graines semées immédiatement après leur maturité n'ont produit que très peu de pieds, tandis que celles qui avaient été conservées pendant un an avant d'être confiées à la terre, ont levé presque toutes. Il cite des observations analogues faites par M. Lefèvre, associé de la maison Vilmorin.

M. Duchartre ajoute qu'il y a plusieurs plantes dont les graines sont, relativement à leur germination, dans le cas de celles du *Linum grandiflorum* : ce sont des graines oléagineuses dont l'huile se conserve longtemps sans rancir.

M. G. Maugin, à propos de l'*Orobanche Hederæ*, dont il est question dans la lettre de M. Bouteille, annonce que M. Tellier et lui ont trouvé cette espèce sur la côte de Champagne, au château des Pressoirs près Fontainebleau, le 22 de ce mois.
